

CONVOCATION

Le 20 mai 2020, le Maire de La Ferrière-Aux-Etangs a convoqué le Conseil Municipal en réunion ordinaire pour le 27 mai 2020 à 20 heures à la salle des fêtes du Gué-Plat.

Ordre du jour

- Election du Maire et des Adjointes
- Commissions communales
- Désignation des délégués aux syndicats et diverses représentations

SEANCE DU 27 MAI 2020

L'an deux mil vingt, le 27 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de La commune de La Ferrière Aux Etangs, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes du Gué-Plat, sous la présidence de Monsieur Vincent BEAUMONT, Maire.

Présents : Dominique GOURDOU, Betty GUÉRIN, Jean-Philippe BLANCHARD, Laurence LALÈS, Joseph COLIN, Monique POUPIN, Jean-Marc RAOULT, Sylvie LBOUGRE, Flora BOURBAN, Laurence GOSSELIN, Karine EMERY-VALOI, Stéphane LUCAS, Luc GUILLEMIN, Dimitri LESAGE, Jean-Louis MARIE, Chantal GOUAULT, Thierry OLIVIER et Caroline DELÉPINE

Absent représenté :

Absent :

Conformément à l'article 29 du Code Municipal, Caroline DELÉPINE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

ELECTION DU MAIRE

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	19
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages blancs	4
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8
Résultats :	Vincent BEAUMONT 15

Monsieur **Vincent BEAUMONT** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée Communale qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit cinq adjoints au maire au maximum. Il rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de quatre adjoints jusqu'en 2018, puis de trois, suite à la démission d'un adjoint et à son non remplacement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

ELECTION DES ADJOINTS

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	19
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages blancs	4
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8
Résultats : Liste conduite par Dominique GOURDOU	15

La liste conduite par **Dominique GOURDOU** ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés Adjoints :

Dominique GOURDOU	1^{er} Adjoint
Betty GUÉRIN	2^{ème} Adjoint
Jean-Philippe BLANCHARD	3^{ème} Adjoint
Laurence LALÈS	4^{ème} Adjoint

COMMISSIONS COMMUNALES

La composition des commissions communales sera entérinée lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

TERRITOIRE D'ENERGIE ORNE : DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT

13

Vu le code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-8,
Vu les statuts du Territoire d'énergie Orne,

Monsieur le Maire expose que, suite au renouvellement du Conseil Municipal de La Ferrière Aux Etangs, il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter la collectivité à la commission locale à laquelle appartient la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne comme représentant de la collectivité à la commission locale du syndicat :

- Délégué titulaire : Monsieur Jean-Louis MARIE
- Délégué suppléant : Monsieur Joseph COLIN

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance levée à 22 heures.